

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUÉCH

**EXTRAIT N° 77.26 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Membres du Conseil Communautaire :

SEANCE DU 18 MAI 2026

- **En exercice** : 88 (commune de Bayons non représentée)
- **Présents** : 71
- **Votants** : 87 (16 procurations)

Le dix-huit mai deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le douze mai deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'espace de loisirs mutualisé de Valenty (commune de Ventavon), sous la présidence de M. Jean-Pierre TEMPLIER, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents ou représentés :

- Pour la commune d'Authon : M. Jean-Paul BROUCHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : M. Bruno LAGIER
- Pour la commune de Bayons : non représentée
- Pour la commune de Bellaffaire : M. Bernard CAVEING
- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU, représenté par son suppléant, M. Boris EMERIAU
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Pascale BERAUD, représentée par Mme Anne GAUTIER, à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Clamensane : Mme Charlotte PLAZANET
- Pour la commune d'Entrepierres : M. Jean-Marc ALPE
- Pour la commune d'Eourres : Mme Nathalie DE BRUYNE
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : Mme Sylvaine JOUVE
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO, représenté par M. Michel Hernandez, à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU
- Pour la commune de Gigors : M. Daniel TERRIER
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : Mme Mathilde GIROUD
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Patrick MEYERE, présent à partir du point 4
- Pour la commune de La Pierre : M. Olivier REYNAUD
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS, représenté par M. Jean-Michel MAGNAN, à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - Mme Nathalie BACHELARD COLOMB
 - M. Maurice BRU, représenté par Mme Anne TRUPHEME, à qui il a donné procuration
 - M. Joël CHAUVIN
 - M. Pierre LESBROS, représenté par Mme Nathalie BACHELARD-COLOMB, à qui il a donné procuration
 - M. Kevin QUEYREL
 - Mme Fabienne RAUD
 - Mme Anne TRUPHEME
 - Mme Laure VANOORENBERGHE
- Pour la commune de Lazer : M. Serge MAOUI
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Gautier AILLAUD
- Pour la commune de l'Épine : Mme Martine PECH-RABASSE représentée par son suppléant M. Damien MEYNAUD
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Louis DAVID
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY
- Pour la commune de Mison :

- M. Robert GAY, représenté par Mme Marilyne RICHAUD, à qui il a donné procuration
- Mme Marilyne RICHAUD
- Pour la commune de Monétier-Allemont : M. Henri MEVOLHON
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX, représentée par son suppléant, M. Philippe SCHREINEMACHERS
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MÂNE
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Nibles : Mme Anne GAUTIER
- Pour la commune de Nossage-et-Bénévent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX
- Pour la commune de Ribeyret : M. André GUEYTE
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY
- Pour la commune de Saint-André-de-Rosans : Mme Cécile LIOTARD, représentée par Mme Marie José DUFOUR, à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Sainte-Colombe : M. Jean-Pierre ROUX, représenté par son suppléant M. Éric GERNEZ
- Pour la commune de Saint-Geniez : M. Olivier CHABRAND
- Pour la commune de Saint-Pierre-Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Éric DEGUILLAME
- Pour la commune de Savournon : M. Laurent SCHERRER
- Pour la commune de Serres :
 - Mme Véronique ARLAUD
 - M. Thierry ARNAUD
 - M. Daniel ROUIT
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Alain ANGELVIN
 - Mme Céline BURLE, représentée par Mme Djamila GIRARD BELHAOUES
 - M. Jean-Louis CLEMENT
 - M. Bernard CODOUL, représenté par Mme Christine REYNIER, à qui il a donné procuration
 - M. Benjamin CUCCHIETTI, représenté par Mme Géraldine TAIX, à qui il a donné procuration
 - M. Christian GALLO
 - Mme Djamila GIRARD BELHAOUES
 - Mme Maëlle HEBIDI
 - M. Sylvain JAFFRE
 - M. Nicolas LAUGIER, représenté par M. Laurent SAROLI, à qui il a donné procuration
 - Mme Zoé LEROUGE, représentée par Mme Mathilde GIROUD, à qui elle a donné procuration
 - Mme Nicole PELOUX
 - M. Franck PERARD, représenté par M. Jean-Pierre TEMPLIER, à qui il a donné procuration
 - Mme Christine REYNIER
 - Mme Géraldine TAIX
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - M. Laurent SAROLI
 - Mme Stéphanie SEBANI, représentée par M. Sylvain JAFFRE, à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE, représenté par M. Florent ARMAND, à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Thèze : M. Gérôme GARCIN
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHÜLER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune de Val Buëch-Méouge :
 - Mme Béatrice ALLIROL, représentée par M. Gérard NICOLAS, à qui elle a donné procuration
 - M. Grégory MOULLET
 - M. Gérard NICOLAS
- Pour la commune de Valavoire : M. Hervé MIRAN
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Catherine DOYONNAS, représentée par son suppléant, M. Jean-Marie COLLOMBON
- Pour la commune de Ventavon : M. Jean-Claude FAVIER

- Pour la commune de Villebois les Pins : Mme Marianne ROUX

Absents non représentés :

- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX

ORDRE DU JOUR : Désignation des représentants de la CCSB dans les organismes extérieurs

La CCSB est membre de plusieurs associations, comités de pilotage, commissions et organismes divers et doit désigner ses représentants au sein de ces instances.

Tous les conseillers communautaires ont été invités à faire acte de candidature.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à la désignation des membres par élection à bulletin secret, à la majorité relative, siège par siège. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé sera déclaré élu.

1. Election d'un délégué suppléant à l'association l'Ile aux Enfants de la crèche de Serres

Le président est membre de droit de l'association l'Ile aux Enfants dont l'objet est la gestion et le développement d'actions en faveur de l'accueil et des services à l'enfance (crèche de Serres et gestion du Relais Petite Enfance et du Lieu d'Accueil Parents Enfants du Serrois).

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 suppléant.

2 candidats sont déclarés : Véronique ARLAUD et Boris EMERIAU.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 1
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 86

Suffrages obtenus :

- Véronique ARLAUD : 65 voix
- Boris EMERIAU : 19 voix
- Gautier AILLAUD : 1 voix
- Pascale BERAUD : 1 voix

Véronique ARLAUD est élue déléguée suppléante de la CCSB à l'association l'Ile aux Enfants.

2. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la fédération nationale des SCoT

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 titulaire et 1 suppléant à la fédération nationale des SCoT (réseau national des collectivités engagées dans la planification territoriale).

➤ Election du titulaire

1 candidat est déclaré : Philippe MAGNUS.

Considérant qu'il y a 1 siège de titulaire à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Philippe MAGNUS : 87 voix

Philippe MAGNUS est élu délégué de la CCSB à la fédération nationale des SCoT.

➤ Election du suppléant

1 candidat est déclaré : Jean-Christophe PIK

Considérant qu'il y a 1 siège de suppléant à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Jean-Christophe PIK : 87 voix

Jean-Christophe PIK est élu délégué suppléant de la CCSB à la fédération nationale des SCoT.

3. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à l'association des communes forestières 04 et 05

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 titulaire et 1 suppléant à l'association des communes forestières 04 et 05 qui a pour objet la représentation et l'accompagnement des collectivités dans la gestion forestière.

➤ Election du titulaire

2 candidats sont déclarés : Nicole PELOUX et Boris EMERIAU.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 4
- Abstention : 1
- Suffrages exprimés : 82

Suffrages obtenus :

- Nicole PELOUX : 46 voix
- Boris EMERIAU : 35 voix
- Pascale BERAUD : 1 voix

Nicole PELOUX est élue déléguée titulaire de la CCSB à l'association des communes forestières 04 et 05.

➤ Election du suppléant

2 candidats sont déclarés : Thierry ARNAUD et Boris EMERIAU.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 1
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 86

Suffrages obtenus :

- Thierry ARNAUD : 47 voix
- Boris EMERIAU : 38 voix
- Laurent SCHERRER : 1 voix

Thierry ARNAUD est élu délégué suppléant de la CCSB à l'association des communes forestières 04 et 05.

4. Election d'un délégué titulaire à l'association des communes pastorales Sud PACA

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 titulaire à l'association des communes pastorales Sud PACA qui a pour objet la défense et la sauvegarde du pastoralisme.

A la suite du retrait de la candidature de Florent ARMAND, un seul candidat est déclaré : Boris EMERIAU.

Considérant qu'il y a 1 siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, Jean-Pierre TEMPLIER demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Boris EMERIAU : 87 voix

Boris EMERIAU est élu délégué titulaire de la CCSB à l'association des communes pastorales Sud PACA.

5. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à Initiative Alpes Provence

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 titulaire et 1 suppléant à Initiative Alpes Provence qui a pour objet le soutien à la création et à la reprise d'entreprises via l'octroi de prêts d'honneur, ainsi que l'accompagnement des porteurs de projet.

➤ Election du titulaire

2 candidats sont déclarés : Béatrice ALLIROL et Laurent SAROLI.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 3
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 84

Suffrages obtenus :

- Béatrice ALLIROL : 63 voix
- Laurent SAROLI : 21 voix

Béatrice ALLIROL est élue déléguée titulaire de la CCSB à Initiative Alpes Provence.

➤ Election du suppléant

Un seul candidat est déclaré : Laurent SAROLI.

Considérant qu'il y a 1 siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Laurent SAROLI : 87 voix

Laurent SAROLI est élu délégué suppléant de la CCSB à Initiative Alpes Provence.

6. Election d'un délégué titulaire au Comité National d'Action Sociale

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 titulaire au Comité National d'Action Sociale (CNAS), qui a pour objet la gestion des prestations sociales pour les agents de la CCSB.

A la suite du retrait de la candidature de Sylvain JAFFRE, un seul candidat est déclaré : Jean SCHÜLER.

Considérant qu'il y a 1 siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Jean SCHÜLER : 87 voix

Jean SCHÜLER est élu délégué titulaire de la CCSB au CNAS.

Le conseil communautaire donne délégation au président pour désigner un agent de la CCSB qui sera aussi membre du CNAS.

7. Election de deux délégués titulaires au comité de pilotage de la mission prévention

Le conseil communautaire est invité à désigner 2 délégués titulaires au comité de pilotage de la mission prévention.

2 candidats sont déclarés : Véronique ARLAUD et Joël CHAUVIN.

Considérant qu'il y a 2 sièges à pourvoir, et que 2 candidats sont déclarés, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Véronique ARLAUD : 87 voix
- Joël CHAUVIN : 87 voix

Véronique ARLAUD et Joël CHAUVIN sont élus délégués titulaires de la CCSB au comité de pilotage de la mission prévention.

8. Election d'un délégué titulaire à la commission consultative déchets du SRADDET PACA

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire à la commission consultative déchets du SRADDET PACA (concertation régionale sur la planification et la gestion des déchets).

1 candidat est déclaré : Florent MARTIN.

Considérant qu'il y a 1 siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Florent MARTIN : 87 voix

Florent MARTIN est élu délégué titulaire de la CCSB à la commission consultative déchets du SRADDET PACA.

9. Election d'un délégué titulaire à la commission de suivi du site SANOFI

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire à la commission de suivi du site SANOFI (suivi des impacts environnementaux et de sécurité du site industriel de Sisteron).

2 candidats sont déclarés : Bernard CODOUL et Jean DEPEYRE.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 2
- Abstention : 1
- Suffrages exprimés : 84

Suffrages obtenus :

- Jean DEPEYRE : 48 voix
- Bernard CODOUL : 34 voix
- Jean-Marc ALPE : 1 voix
- Véronique ARLAUD : 1 voix

Jean DEPEYRE est élu délégué titulaire de la CCSB à la commission de suivi du site SANOFI.

10. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la commission de suivi du site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux du Beynon

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant à la commission de suivi du site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux du Beynon (suivi environnemental et fonctionnement de l'installation de stockage des déchets).

➤ Election du titulaire

2 candidats sont déclarés : Florent MARTIN et Hervé MIRAN.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 2
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 85

Suffrages obtenus :

- Florent MARTIN : 57 voix
- Hervé MIRAN : 28 voix

Florent MARTIN est élu délégué titulaire de la CCSB à la commission de suivi du site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux du Beynon.

➤ Election du suppléant

Un seul candidat est déclaré : Hervé MIRAN.

Considérant qu'il y a 1 siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Hervé MIRAN : 87 voix

Hervé MIRAN est élu délégué suppléant de la CCSB à la commission de suivi du site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux du Beynon.

11. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant de la commission de suivi du site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Sorbiers

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant à la commission de suivi du site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Sorbiers (suivi post-exploitation de l'installation de stockage des déchets).

➤ Election du titulaire

A la suite du retrait de la candidature de Jean SCHÜLER, un seul candidat est déclaré : Pascal LOMBARD.

Considérant qu'il y a 1 siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Pascal LOMBARD : 87 voix

Pascal LOMBARD est élu délégué titulaire de la CCSB à la commission de suivi du site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Sorbiers.

➤ Election du suppléant

Un seul candidat est déclaré : Jean SCHÜLER.

Considérant qu'il y a 1 siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Jean SCHÜLER : 87 voix

Jean SCHÜLER est élu délégué suppléant de la CCSB à la commission de suivi du site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Sorbiers.

12. Election d'un délégué titulaire à la Mission Locale Jeunes 04

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire à l'assemblée générale de la Mission Locale Jeunes 04 qui a pour objet l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'insertion professionnelle dans les Alpes de Haute Provence.

Une seule candidate est déclarée : Maëlle HEBIDI.

Considérant qu'il y a 1 siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Maëlle HEBIDI : 87 voix

Maëlle HEBIDI est élue déléguée titulaire de la CCSB à l'assemblée générale de la Mission Locale Jeunes du 04.

13. Election d'un délégué titulaire à la Mission Locale Jeunes 05

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire à l'assemblée générale de la Mission Locale Jeunes 05 qui a pour objet l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'insertion professionnelle dans les Hautes-Alpes.

2 candidats sont déclarés : Véronique ARLAUD et Joël CHAUVIN.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 2
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 85

Suffrages obtenus :

- Véronique ARLAUD : 52 voix
- Joël CHAUVIN : 33 voix

Véronique ARLAUD est élue déléguée titulaire de la CCSB à la Mission Locale Jeunes 05.

14. Election d'un délégué titulaire au Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique 04

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire au Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE) 04 qui a pour objet le pilotage des dispositifs d'insertion par l'activité économique dans les Alpes de Haute Provence.

Une seule candidate est déclarée : Béatrice ALLIROL.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 85
- Abstentions : 2
- Béatrice ALLIROL : 85 voix

Béatrice ALLIROL est déclarée élue déléguée titulaire de la CCSB au CDIAE 04.

15. Election d'un délégué titulaire à la commission consultative paritaire du Service Public Départemental des Énergies de la Drôme

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire à la commission consultative paritaire du Service public Départemental des Énergies de la Drôme (instance de concertation sur la gestion du service public de l'énergie dans la Drôme).

Une seule candidate est déclarée : Renée MAOUI.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Renée MAOUI : 87 voix

Renée MAOUI est élue déléguée titulaire de la CCSB à la commission consultative paritaire du SDED 26.

16. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la commission consultative paritaire du Syndicat Départemental de l'Énergie 04

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant à la commission consultative paritaire du Syndicat de l'Énergie 04 (instance de concertation sur la gestion du service public de l'énergie dans les Alpes de Haute Provence).

➤ Election du titulaire

2 candidats sont déclarés : Bernard CODOUL et Patrick MEYERE.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 4
- Abstention : 0

- Suffrages exprimés : 83

Suffrages obtenus :

- Patrick MEYERE : 58 voix
- Bernard CODOUL : 23 voix
- Florent ARMAND : 1 voix
- Catherine DESREUMAUX : 1 voix

Patrick MEYERE est élu délégué titulaire à la commission consultative paritaire du SDE 04.

➤ Election du suppléant

Un seul candidat est déclaré : Bernard CODOUL.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Bernard CODOUL : 87 voix

Bernard CODOUL est élu délégué suppléant de la CCSB à la commission consultative paritaire du SDE 04.

17. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la commission consultative paritaire Syndicat Mixte Territoire d'Energie 05

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant à la commission consultative paritaire du Syndicat Mixte Territoire d'Energie 05 (instance de concertation sur la gestion du service public de l'énergie dans les Hautes-Alpes).

➤ Election du titulaire

Un seul candidat est déclaré : Lionel TARDY.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87

- Abstentions : 0
- Lionel TARDY : 87 voix

Lionel TARDY est élu délégué titulaire de la CCSB à la commission consultative paritaire SYME Territoire d'Energie 05.

➤ Election du suppléant

Une seule candidate est déclarée : Nicole PELOUX.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Nicole PELOUX : 87 voix

Nicole PELOUX est élue déléguée suppléante de la CCSB à la commission consultative paritaire SYME Territoire d'Energie 05.

18. Election d'un délégué titulaire à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites 04

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites 04 (instance consultative de l'État sur la protection des paysages, sites naturels et biodiversité).

4 candidats sont déclarés : Jean-Paul BROUCHON, Hervé MIRAN, Nicole PELOUX et Jean-Yves SIGAUD.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87

Suffrages obtenus :

- Jean-Paul BROUCHON : 35 voix
- Jean-Yves SIGAUD : 25 voix
- Nicole PELOUX : 16 voix
- Hervé MIRAN : 9 voix
- Florent ARMAND : 1 voix

- Bernard CODOUL : 1 voix

Jean-Paul BROUCHON est élu délégué titulaire de la CCSB à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites 04.

19. Election d'un délégué titulaire à la Commission Locale de l'Eau de la Durance

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire à la commission locale de l'eau de la Durance (instance de gouvernance du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Durance, animée par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance).

A la suite du retrait de la candidature de Lionel TARDY, un seul candidat est déclaré : Jean-Claude FAVIER.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Jean-Claude FAVIER : 87 voix

Jean-Claude FAVIER est élu délégué titulaire de la CCSB à la commission locale de l'eau de la Durance.

20. Election de 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants au comité des partenaires de la Région PACA (Loi d'Orientation des Mobilités)

Le conseil communautaire est invité à désigner 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants au comité des partenaires de la Région Sud PACA constitué en application de la Loi d'Orientation des Mobilités et qui a pour objet la concertation des partenaires concernant l'organisation et l'évolution des mobilités sur le territoire.

➤ Election des 5 titulaires

5 candidats sont déclarés : Béatrice ALLIROL, Zoé LEROUGE, Nicole PELOUX, Jean-Christophe PIK et Lionel TARDY.

Considérant qu'il y a 5 sièges à pourvoir, et que 5 candidats sont déclarés, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Béatrice ALLIROL : 87 voix
- Zoé LEROUGE : 87 voix
- Nicole PELOUX : 87 voix
- Jean-Christophe PIK : 87 voix
- Lionel TARDY : 87 voix

Béatrice ALLIROL, Zoé LEROUGE, Nicole PELOUX, Jean-Christophe PIK et Lionel TARDY sont élus délégués titulaires de la CCSB au comité des partenaires de la Région PACA.

➤ Election des 5 suppléants

5 candidats sont déclarés : Véronique ARLAUD, Nathalie BACHELARD COLOMB, Kevin QUEYREL, Charlotte PLAZANET et Laurent SAROLI.

Considérant qu'il y a 5 sièges à pourvoir, et que 5 candidats sont déclarés, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Véronique ARLAUD : 87 voix
- Nathalie BACHELARD COLOMB : 87 voix
- Kevin QUEYREL : 87 voix
- Charlotte PLAZANET : 87 voix
- Laurent SAROLI : 87 voix

Véronique ARLAUD, Nathalie BACHELARD COLOMB, Kevin QUEYREL, Charlotte PLAZANET et Laurent SAROLI sont élus délégués suppléants de la CCSB au comité des partenaires de la Région PACA.

21. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au conseil d'administration du collège de Laragne-Montéglin

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au conseil d'administration du collège de Laragne-Montéglin (participation à la gouvernance de l'établissement scolaire).

➤ Election du titulaire

Une seule candidate est déclarée : Nathalie BACHELARD COLOMB.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Nathalie BACHELARD COLOMB : 87 voix

Nathalie BACHELARD COLOMB est élue déléguée titulaire de la CCSB au conseil d'administration du collège de Laragne-Montéglin.

➤ Election du suppléant

Une seule candidate est déclarée : Véronique ARLAUD.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Véronique ARLAUD : 87 voix

Véronique ARLAUD est élue déléguée suppléante de la CCSB au conseil d'administration du collège de Laragne-Montéglin.

22. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au conseil d'administration du collège de la Motte-du-Caire

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au conseil d'administration du collège de la Motte-du-Caire (participation à la gouvernance de l'établissement scolaire).

➤ Election du titulaire

A la suite du retrait de la candidature de Patrick MEYERE, un seul candidat est déclaré : Hervé MIRAN.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Hervé MIRAN : 87 voix

Hervé MIRAN est élu délégué titulaire de la CCSB au conseil d'administration du collège de la Motte-du-Caire.

➤ Election du suppléant

A la suite du retrait de la candidature de Véronique ARLAUD, une seule candidate est déclarée : Anne GAUTIER.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Anne GAUTIER : 87 voix

Anne GAUTIER est élue déléguée suppléante de la CCSB au conseil d'administration du collège de la Motte-du-Caire.

23. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au conseil d'administration du collège de Serres

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au conseil d'administration du collège de Serres (participation à la gouvernance de l'établissement scolaire).

➤ Election du titulaire

Une seule candidate est déclarée : Véronique ARLAUD.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Véronique ARLAUD : 87 voix

Véronique ARLAUD est élue déléguée titulaire de la CCSB au conseil d'administration du collège de Serres.

➤ Election du suppléant

Un seul candidat est déclaré : Daniel ROUIT.

Considérant qu'il y a 1 siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Daniel ROUIT : 87 voix

Daniel ROUIT est élu délégué suppléant de la CCSB au conseil d'administration du collège de Serres.

24. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au conseil d'administration du collège de Sisteron

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au conseil d'administration du collège de Sisteron (participation à la gouvernance de l'établissement scolaire).

➤ Election du titulaire

Une seule candidate est déclarée : Céline BURLE.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Céline BURLE: 87 voix

Céline BURLE est élue déléguée titulaire de la CCSB au conseil d'administration du collège de Sisteron.

➤ Election du suppléant

Une seule candidate est déclarée : Véronique ARLAUD.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Véronique ARLAUD : 87 voix

Véronique ARLAUD est élue déléguée suppléante de la CCSB au conseil d'administration du collège de Sisteron.

25. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au conseil d'administration du lycée Paul Arène de Sisteron

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au conseil d'administration du lycée Paul Arène de Sisteron (participation à la gouvernance de l'établissement scolaire).

➤ Election du titulaire

Une seule candidate est déclarée : Céline BURLE.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Céline BURLE: 87 voix

Céline BURLE est élue déléguée titulaire de la CCSB au conseil d'administration du lycée Paul Arène de Sisteron.

➤ Election du suppléant

Une seule candidate est déclarée : Véronique ARLAUD.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'une seule candidate est déclarée, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.
Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Abstentions : 0
- Véronique ARLAUD : 87 voix

Véronique ARLAUD est élue déléguée suppléante de la CCSB au conseil d'administration du lycée Paul Arène de Sisteron.

26. Election d'un délégué titulaire au conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte de Sisteron

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire au conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte de Sisteron qui a pour objet la réalisation d'opérations d'aménagement et de rénovation urbaine ; le maintien, l'extension et l'accueil d'activités économiques ; l'étude et la construction d'immeubles à usage de bureaux, de locaux industriels ou d'habitation ; l'exploitation et entretien des équipements réalisés et la domiciliation d'entreprises.

3 candidats sont déclarés : Béatrice ALLIROL, Laurent SAROLI, Djamila GIRARD BELHAOUES.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 1
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 86

Suffrages obtenus :

- Djamila GIRARD BELHAOUES : 40 voix
- Béatrice ALLIROL : 24 voix
- Laurent SAROLI : 21 voix
- Catherine DESREUMAUX : 1 voix

Djamila GIRARD BELHAOUES est élue déléguée titulaire de la CCSB au conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte de Sisteron.

27. Election de 2 délégués titulaires au conseil d'administration de la Société Publique Locale du Sisteronais Buëch

Le conseil communautaire est invité à désigner 2 délégués titulaires au conseil d'administration de la Société Publique Locale du Sisteronais Buëch qui a pour objet la commercialisation des parcelles appartenant à la CCSB, situées dans les zones d'activités intercommunales.

- Election pour le premier siège de titulaire

A la suite du retrait de la candidature de Gautier AILLAUD, 3 candidats sont déclarés : Béatrice ALLIROL, Djamila GIRARD BELHAOUES et Laurent SAROLI.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 2
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 85

Suffrages obtenus :

- Djamila GIRARD BELHAOUES : 36 voix
- Béatrice ALLIROL : 29 voix
- Laurent SAROLI : 19 voix
- Catherine DESREUMAUX : 1 voix

Djamila GIRARD BELHAOUES est élue déléguée titulaire de la CCSB au conseil d'administration de la Société Publique Locale du Sisteronais Buëch.

➤ Election pour le deuxième siège de titulaire

2 candidats sont déclarés : Béatrice ALLIROL et Laurent SAROLI.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 1
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 86

Suffrages obtenus :

- Béatrice ALLIROL : 52 voix
- Laurent SAROLI : 31 voix
- Florent ARMAND : 1 voix
- Éric DEGUILLAME : 1 voix
- Daniel ROUIT : 1 voix

Béatrice ALLIROL est élue déléguée titulaire de la CCSB au conseil d'administration de la Société Publique Locale du Sisteronais Buëch.

28. Election d'un délégué titulaire à l'Agence de Développement Touristique 04

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire à l'Agence de Développement Touristique 04 qui a pour objet la promotion touristique et le développement de l'attractivité du département des Alpes de Haute Provence.

2 candidats sont déclarés : Jean-Michel MAGNAN et Laurent SAROLI.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 4
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 83

Suffrages obtenus :

- Jean-Michel MAGNAN : 61 voix
- Laurent SAROLI : 21 voix
- Nathalie BACHELARD COLOMB : 1 voix

Jean-Michel MAGNAN est élu délégué titulaire à l'Agence de Développement Touristique 04.

29. Election d'un délégué titulaire à l'Agence Départementale de Développement Economie et Touristique 05

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire à l'Agence Départementale de Développement Economie et Touristique 05 qui a pour objet la promotion et le développement économique et touristique du département des Hautes-Alpes.

A la suite du retrait des candidatures de Gilles CREMILLIEUX, Anne TRUPHEME et Laure VANOORENBERGHE, un seul candidat est déclaré : Jean-Michel MAGNAN.

Considérant qu'il y a un siège à pourvoir, et qu'un seul candidat est déclaré, le président demande si quelqu'un s'oppose à ce que l'élection ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultats :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 86
- Abstention : 1
- Jean-Michel MAGNAN : 86 voix

Jean-Michel MAGNAN est élu délégué titulaire de la CCSB à l'Agence Départementale de Développement Economie et Touristique 05.

30. Election d'un délégué titulaire à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement 04 et 05

Le conseil communautaire est invité à désigner 1 délégué titulaire à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement 04 et 05 qui exerce des missions de conseil, d'information et d'accompagnement sur les questions de logement à l'échelle des départements 04 et 05.

2 candidats sont déclarés : Philippe MAGNUS et Fabienne RAUD.

Tous les conseillers prennent part au vote.

Résultat du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 2
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 85

Suffrages obtenus :

- Philippe MAGNUS : 48 voix
- Fabienne RAUD : 33 voix
- Gérard TENOUX : 2 voix
- Pascale BERAUD : 1 voix
- Pascal LOMBARD : 1 voix

Philippe MAGNUS est élu délégué titulaire à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement 04 et 05.

31. Synthèse des résultats

La liste des délégués titulaires et suppléants de l'ensemble des organismes extérieurs est en annexe de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture
Pour extrait conforme
Le Président,
Jean-Pierre TEMPLIER



La secrétaire de séance,
Maëlle HEBIDI

Publiée le :

27 MAI 2026